



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 25 janvier 2021 à 18 h 30 et à laquelle sont présents monsieur le maire François Veilleux, madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux et messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu et Bernard Gendreau, sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents : Monsieur Serge Vallée, directeur général, et Me Maxime A. Pouliot, greffier.

Le quorum est constaté.

OUVERTURE

La séance est ouverte à 18 h 30.

ORDRE DU JOUR

R-2021-01-6923: Adoption de l'ordre du jour

Considérant l'ordre du jour suivant rédigé par le greffier sur demande verbale du Maire :

1. Constat du quorum ;
2. Ordre du jour ;
3. Entente dans le dossier No CQ 2020-1895 ;
4. Période de questions ;
5. Tout autre sujet si le Conseil est complet et y consent ;
6. Levée de l'assemblée ;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau;
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour préparé par le greffier soit adopté tel que rédigé.

R-2021-01-6924: Entente dans le dossier No CQ 2020-1895

Considérant la plainte logée au Tribunal administratif du travail par l'employé # 03.04 dans le dossier CQ-2020-1895;

Considérant la volonté de l'employé et de la Ville de convenir d'une fin mutuelle d'emploi;

Considérant l'entente intervenue à cet effet;

Considérant qu'il est une considération essentielle que le contenu de cette entente ainsi que les discussions y ayant mené soient gardés confidentiels;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau;
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte l'entente de fin d'emploi avec l'employé # 03.04 et autorise à cet effet M. François Veilleux, maire et M. Serge Vallée, directeur général, à signer cette entente pour et au nom de la Ville;

QUE les dispositions nécessaires soient prises par le personnel de la Ville afin que les modalités prévues à cette entente soient respectées.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 janvier 2021 (suite)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Période de questions

Aucune question.

Affaires nouvelles

Le conseil étant complet et les conseillers renonçant à l'avis de convocation relativement au sujet ci-après, les conseillers consentent à adopter la résolution suivante :

R-2021-01-6925: Attestation de fin des travaux de réfection du chemin du Raccourci

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville a fait appel au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du Ministère des transports du Québec pour le projet de remplacement de ponceaux sur le chemin du Raccourci (dossier RIRL-2020-956) ;

ATTENDU QUE les travaux ont été complétés;

ATTENDU QUE Mme Mélanie Quirion, trésorière, a complété le formulaire de reddition de compte pour la fin des travaux;

Il est proposé par monsieur Keven Boutin ;
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville atteste de la fin des travaux de remplacement de ponceaux sur le chemin du Raccourci (dossier RIRL-2020-956);

QUE la reddition de compte ainsi que les pièces justificatives requises soient transmises selon les modalités d'Applications 2018-2021 du PAVL.

Période de questions

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2021-01-6926: Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu;
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

Me MAXIME A. POULIOT, Greffier

